

## SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX

Sélestat et Moyenne Alsace

Fourrière Municipale

Route de Scherwiller

67600 EBERSHEIM

☎: 03.88.57.64.68

06.80.15.48.77

✉ [spamoyennealsace@orange.fr](mailto:spamoyennealsace@orange.fr)

### CONVENTION POUR LE FONCTIONNEMENT ET LA GESTION D'UNE FOURRIERE

Dans le cadre d'une coopération entre l'association S.P.A de Moyenne-Alsace route de Scherwiller 67600 EBERSHEIM membre de la Confédération des S.P.A de France, reconnue d'utilité publique, (JO du 09.10.90) représentée par Jean-Pierre BLONDE président S.P.A et la commune de RIBEAUVILLE, représenté par Jean-Louis CHRIST maire.

Et compte tenu des textes prévus par :

- Les articles 213 – 213.1 – 213.2 du Code Rural (loi n°89-412 du 22 juin 1989)
- Les articles 213.3 – 213.4 – 213.5 – 213.6 du Code Rural (loi n°99 du 6 janvier 1999)
- Les articles L131.1 et L 131.2 du Code des Communes
- L'arrêté interministériel du 24.04.99 (établissant la liste des chiens susceptibles d'être dangereux)
- Ordonnance 2006 – 1548 du 07.12.06 (l'obligation d'identifier tous les chiens de plus de 4 mois, nés après le 06.01.99)
- Loi 2007 – 297 du 05.03.07 (renforçant les sanctions et donnant des pouvoirs aux maires)
- Article 25 : instaurant la notion de danger grave et immédiat permettant aux Maires ou au Préfet de faire euthanasier l'animal
- Article 26 : prévoit l'évaluation comportementale de tout chien susceptible de présenter un danger
- Décret 2007 – 1318 du 06.09.07 donnant pouvoir aux Maires de prescrire une évaluation comportementale de l'animal
- Loi 2008 – 582 du 20.06.08 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux (permis de chien en remplacement de la déclaration en Mairie)

ayant trait à la divagation des chiens, chats et tous autres animaux classés domestiques ainsi que les Nouveaux Animaux de Compagnie (NAC) et les oiseaux d'espèce sauvage, des dispositions doivent être prise pour assurer le bon ordre ainsi que la sécurité et la santé publiques.

Selon quoi, il a donc été convenu, d'un commun accord entre les parties, ce qui suit :

**Article 1** : Le centre d'accueil des animaux situé route de Scherwiller 67600 EBERSHEIM et géré par l'association S.P.A de Moyenne-Alsace fonctionnera en tant que fourrière pour la commune de RIBEAUVILLE.

L'association S.P.A de Moyenne-Alsace s'engage à mettre en œuvre sur appel de la commune de RIBEAUVILLE et dans un délai maximum de 12 heures, les moyens dont elle dispose pour capturer et recueillir les animaux classés domestiques ainsi que les Nouveaux Animaux de Compagnie (NAC) et les oiseaux d'espèce sauvage, en état de divagation sur le territoire de la commune de RIBEAUVILLE, à les transporter en son centre d'accueil, à les héberger, à en rechercher les propriétaires et à en assurer la surveillance sanitaire et, au besoin, à en faire

pratiquer l'euthanasie, conformément au respect de la réglementation en vigueur régissant cette matière. Les animaux ne représentant pas de danger imminent ainsi que les animaux domestiques trouvés morts sur le territoire de la commune de RIBEAUVILLE, pourront être ramenés par les agents communaux, gardes champêtres, ou agents des Brigades Vertes.

**Article 2** : Conformément aux textes en vigueur, l'association S.P.A de Moyenne-Alsace s'engage également à mettre en œuvres (dans les mêmes conditions que celles prévues à l'article 1) les moyens dont elle dispose pour recueillir, transporter, héberger, rechercher les propriétaires, ainsi qu'à faire procéder aux examens vétérinaires, les animaux mordeurs ou suspects de rage, ceci sur le territoire de la commune de RIBEAUVILLE. L'association s'engage à l'expiration des délais légaux, à faire éventuellement pratiquer l'euthanasie.

**Article 3** : Pour la capture d'un animal errant présentant un danger sur la voie publique, l'association S.P.A de Moyenne-Alsace pourra se faire accompagner ou assister par la Police Municipale ou Nationale, la Gendarmerie ou les pompiers, ou par un agent des services communaux (les employés de la S.P.A de Moyenne-Alsace n'étant pas assermentés).

**Article 4** : Le propriétaire d'un animal domestique recueilli par l'association S.P.A de Moyenne-Alsace à la demande des autorités de la commune de RIBEAUVILLE et qui désire récupérer celui-ci, devra acquitter le paiement des frais de garde au centre d'accueil, des frais de déplacement, de téléphone et les frais d'identification et de vaccinations éventuels ainsi que les honoraires pour les soins en interventions chirurgicales qui auront dus être mis en œuvre. Pour que les honoraires d'un vétérinaire soient pris en compte par l'association, les animaux blessés ne pourront être transporté par les pompiers ou un agent de la commune, uniquement chez le vétérinaire de la S.P.A de Moyenne-Alsace ou en cas d'urgence chez le vétérinaire le plus proche, ceci au préalable avec l'accord d'un représentant de la S.P.A de Moyenne-Alsace.

A défaut d'accord, la commune sera responsable des frais engagés.

Pour les autres cas, S.P.A de Moyenne-Alsace prend en charge un animal blessé et dans la mesure où l'animal n'est pas récupéré par son propriétaire, les frais de vétérinaire sont à la charge de la S.P.A de Moyenne-Alsace.

**Article 5** : L'association S.P.A de Moyenne-Alsace assurera la tenue de toutes pièces, dossiers et documents, régulièrement paraphés par les autorités compétentes, permettant un suivi complet de l'animal pris en charge pendant son séjour au centre d'accueil.

**Article 6** : La commune de RIBEAUVILLE s'engage à verser forfaitairement 0,70 € par an et par habitant.

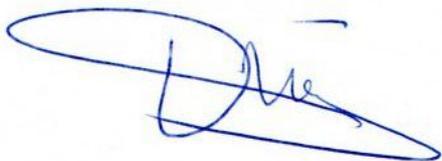
**Article 7** : La présente convention est établie pour une période d'un an à compter de la date du 01.01.2017, elle sera ensuite reconduite d'année en année, sauf dénonciation par une ou les deux parties, un mois avant la fin de la période en cours.

Fait à

le

Le président de la S.P.A de Moyenne-Alsace  
J.P. BLONDE

Le Maire (ou représentant de  
la collectivité)



**Maître d'Ouvrage**

Ville de Ribeauvillé - 2, place de l'Hôtel de Ville - B.P. 50037 - 68152 RIBEAUVILLE Cedex  
Téléphone 03 89 73 20 00 - Télécopie 03 89 73 37 18

**Représentant du pouvoir adjudicateur** : Jean-Louis CHRIST - Député-Maire de Ribeauvillé.

**Maître d'œuvre** : NAOS architecture - 19, rue de Dunkerque - 67000 STRASBOURG

**Titulaire du marché** : Entreprise Laurent HASSE - 56, route de Guémar 68150 Ribeauvillé

**Procédure de marché.**

Procédure adaptée selon article 28 du CMP, notification du marché en date du 09/02/2015  
Il a été convenu d'établir un avenant au marché susvisé et dans les conditions spécifiées ci-après.

**Article 1 : Objet de l'Avenant.**

Devis de travaux supplémentaires daté du 3 mars 2016 Montant : 2 470,00 € HT

Ce devis concerne plusieurs travaux nécessaires mais non prévus au marché :  
Il s'agit de travaux de reprises sur le gros œuvre et de plinthes cache-tuyaux dans le bâtiment C à R+2.

Devis de travaux supplémentaires daté du 27 avril 2016 Montant : 2 180,00 € HT

Ce devis concerne le nettoyage de l'ensemble de chantier et divers travaux nécessaires et non prévus dans le bâtiment C à R+2.

Travaux en moins repérés dans le CCTP selon décompte ci-joint -20 775,62 € HT

---

Bilan des plus et moins values -16 125,62 € HT

**Article 2 : Nouveau montant du marché**

Du fait du présent avenant, le montant du marché est porté à :

Marché + avenant 1	115 009,84 € HT	138 011,81 € TTC
Avenant n° 2	-16 125,62 € HT	-19 350,74 € TTC
Nouveau Montant	98 884,22 € HT	118 661,06 € TTC

**Article 3 : Dispositions du marché**

Toutes les clauses et autres dispositions du marché restent en vigueur

**Article 4 : Exécution de l'Avenant.**

Le présent avenant établi en 1 exemplaire ne sera conclu définitivement et ne pourra recevoir exécution qu'après son approbation par l'autorité de tutelle. La signature des deux parties fait acte de notification.

Fait à Ribeauvillé le

Le titulaire, "lu et approuvé"  
(Cachet + signature)

Pour le Maire  
L'Adjoint délégué  
Louis ERBLAND

**LOT 01 - Transformations / Gros-œuvre.**

**Annexe à l'avenant N° 2 - décompte des travaux en plus et en moins**

	Désignation	montant € HT
A.	TRAVAUX en plus-value du lot 01 GO transformations	
1.	<b>DEVIS de travaux supplémentaires de l'entreprise HASSE daté 03/03/2016.</b> Reprise des enduits au niveau des plinthes et sur qq parties du mur Extraction des vis et clous sur mur Main d'œuvre 26h à 45,00 € Matériels : enduits	1 170,00 100,00
	Pose de plinthes pour cache-tuyaux, posé à ce jour : 25ml à 48,00 €	1 200,00
	<b>Total devis 03/03/2016</b>	<b>2 470,00</b>
2.	<b>DEVIS de travaux supplémentaires de l'entreprise HASSE daté 27/04/2016.</b> Nettoyage de l'ensemble du chantier Confection et pose de seuils de porte, 7U à 70€ Confection et pose d'une gaine technique sur palier N° 1 Confection et pose d'une potence métallique pour maintien de l'escalier Repose d'une zone de plancher circulation B23 et mise en place de chapes dans divers trous de plancher	850,00 490,00 70,00 320,00 450,00
	<b>Total devis 03/03/2016</b>	<b>2 180,00</b>
	<b>MONTANT TOTAL des travaux supplémentaires</b>	<b>4 650,00</b>
B.	TRAVAUX en moins, repérés dans le CCTP du lot 01.	
I.	<b>INSTALLATION DE CHANTIER</b>	
1.	Etablissement d'un constat	-350,00
2.1	PV à la clôture pour portes charretières	PM
7.	F et P d'un panneau de chantier	-720,00
8.	Etablissement des plans de localisation	-600,00
II.	<b>BATIMENT B</b>	
II. A	<b>Sous-sol et RDC</b>	
3.	Repiquage du plâtre	-1 921,88
8.2	Réalisation d'un carottage sous allège de fenêtre	PM
9.1	PV pour dépose/repose du châssis	-250,00
II.b	<b>Bâtiment B - R+1</b>	
1.	Dépose d'ouvrages contenant du plomb	
1.2	Façade sur placard électrique	-30,00
1.3	Façade sur placard ballon	-40,00
1.6	Repiquage du plâtre	-327,30
4.	Repiquage du plâtre en plafond	-2 079,20
12.	Travaux imprévus, forfait	-2 000,00
II.c	<b>Bâtiment B - R+2</b>	
1.	Dépose d'ouvrages contenant du plomb	PM
13.	Travaux imprévus, forfait	-1 000,00

II.d 10.	<b>Bâtiment B Comble</b> F et P d'une chatière de VH gaine ascenseur		-600,00
<b>III.</b> <b>III.a</b>	<b>BATIMENT C</b> <b>Sous-sol.</b>		
6.	Maçonnerie non porteuse, EAS		-219,45
6.1	PV pour enduit batard		-63,84
6.2	PV pour linteau en béton		-28,60
8.	Travaux imprévus, forfait		-1 000,00
<b>III.b</b>	<b>RDC</b>		
2.	Travaux imprévus, forfait		-1 000,00
<b>III.c</b>	<b>Niveau intermédiaire à +4,81 m</b>		
1.	Dépose d'ouvrages contenant du plomb		
1.1	fenêtre en bois Pour mémoire :	-35,00	
4.	Rebouchage partiel de trémies de plancher		
4.1	Dimension en L : 320/120 + 110/270		PM
<b>III.d</b>	<b>R+2</b>		
1.	Dépose ouvrages en plomb		
1.1	fenêtre en bois 110/190	455,00	-455,00
2.	dépose évacuation kitchenette Beethoven		-100,00
4.	Déplacement d'une baie 140/210		
4.1	PV pour dépose des vantaux		-100,00
6.	Démolition d'un conduit de fumée		
6.2	Conduits 70/70 - 1200		-1 000,00
12.	Travaux imprévus, forfait		-1 000,00
<b>III.e</b>	<b>R+3</b>		
4.	Rebouchage en maçonnerie entre SdB et local C32		-312,00
5.	Travaux imprévus, forfait		-1 000,00
	<b>MONTANT TOTAL des travaux en moins sur marché de base</b>		<b>-16 197,27</b>
<b>G.</b>	<b>PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES</b>		
	<b>PC n° 1 : réalisation d'un dallage en béton état civil RDC</b>		
1.	Démolition de plancher en bois		-1 452,50
2.	Dallage neuf		-726,25
3.	Armatures		
3.1	treillis soudé		-520,00
	<b>Total PC n° 1</b>		<b>-2 698,75</b>
	<b>PC n° 2 : arrachage des planches en bois R+1 et R+2</b>		
1.	Arrachage des planches et lambourdes		-1 879,60
	<b>Total PC n° 2</b>		<b>-1 879,60</b>
	<b>Total des moins-values</b>		<b>-20 775,62</b>
<b>C.</b>	<b>BILAN des plus et moins values € HT</b>		<b>-16 125,62</b>
	Montant du marché + avenant n° 1 €HT		115 009,84
	<b>Décompte final définitif € HT</b>		<b>98 884,22</b>

Maçonnerie  
Charpente  
Couverture  
Menuiserie  
Zinguerie

Laurent  
HASSE

Ribeauvillé le 3 Mars 2016

Ville de Ribeauvillé  
2 place de l'hôtel de Ville  
68150 RIBEAUVILLE

Architecte : NAOS – 19 Rue de Dunkerque 67 600 STRASBOURG  
Mail : [sittler.naosarchi@wanadoo.fr](mailto:sittler.naosarchi@wanadoo.fr)

Concerne le chantier :

Mise en conformité partielle du bâtiment B + une partie bâtiment C de la mairie de Ribeauvillé

**LOT N°1 : TRANSFORMATION / GROS ŒUVRE**

**DEVIS**

**ESTIMATIF ET QUANTITATIF**

**Travaux supplémentaires**

Reprise des enduits au niveau des plinthes & sur qq parties du mur

Extraction des vis & clous sur mur

Mains d'œuvre 26 h à 45.-€

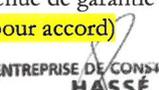
Matériels : enduits

Pose de plinthes pour cache tuyaux - posé à ce jour 25 ml à 48,-€

1 170,00

100,00

1 200,00

OFFRE VALABLE 3 MOIS A COMPTER DE CE JOUR	TOTAL H.T	2 470.00
<u>Condition de paiement :</u>	TVA 10 %	
Acompte de 30 % à nous retourner avec le devis signé	TVA 20 %	494.00
50 % pendant les travaux, solde à réception de la facture	<b>TOTAL TTC</b>	<b>2 964.00</b>
Net sans escomptes et sans retenue de garantie		
<b>DATE ET SIGNATURE : (Bon pour accord)</b>		
		
<b>ENTREPRISE DE CONSTRUCTION HASSE</b> 56, route de Guémar 68150 RIBEAUVILLE Tél 03 89 73 62 93 Fax 03 89 73 67 93 SIRET 394 751 978 00013	<b>TOTAL DEVIS (EUROS)</b>	<b>2 964.00</b>

56, route de Guémar  
68150 RIBEAUVILLE  
Tél. 03 89 73 62 93  
Fax 03 89 73 67 93

SIRET 394 751 978 00013 - 4399 C  
Banque CIC EST Ribeauvillé  
30087 33203 00039216101 79  
Banque Crédit Mutuel Ribeauvillé  
10278 03400 00019307845 05  
RM 394 751 978 RE 681 Colmar  
TVA FR 18394751978

Maçonnerie  
Charpente  
Couverture  
Menuiserie  
Zinguerie

Laurent  
HASSE

Ribeauvillé le 27 avril 2016

Ville de Ribeauvillé  
2 place de l'hôtel de Ville  
68150 RIBEAUVILLE

Architecte : NAOS – 19 Rue de Dunkerque 67 600 STRASBOURG  
Mail : [sittler.naosarchi@wanadoo.fr](mailto:sittler.naosarchi@wanadoo.fr)

Concerne le chantier :

Mise en conformité partielle du bâtiment B + une partie bâtiment C de la mairie de Ribeauvillé  
**LOT N°1 / GROS ŒUVRE**

## DEVIS / travaux supplémentaires réalisés

Nettoyage de l'ensemble du chantier le 25 & 26 avril 2016, y compris frais de décharge	850.00
Confection et pose de seuil de porte 7 U à 70.-€	490.00
Confection et pose d'une gaine technique sur palier n°1	70.00
Confection et pose d'une potence métallique pour maintien de l'escalier	320.00
Repose d'une zone de plancher prêt de la zone de circulation B23	} 450.00
Mise en place de chape dans divers trous de plancher	

OFFRE VALABLE 3 MOIS A COMPTER DE CE JOUR

Condition de paiement :

Acompte de 30 % à nous retourner avec le devis signé  
50 % pendant les travaux, solde à réception de la facture  
Net sans escomptes et sans retenue de garantie

**DATE ET SIGNATURE : (Bon pour accord)**

TOTAL H.T	2 180.00
TVA 10 %	.
TVA 20 %	436.00
<b>TOTAL DEVIS(EUROS)</b>	<b>2 616.00</b>

56, route de Guémar  
68150 RIBEAUVILLE  
Tél. 03 89 73 62 93  
Fax 03 89 73 67 93

SIRET 394 751 978 0013 - 4399 C  
Banque CIC EST Ribeauvillé  
30087 33203 00039216101 79  
Banque Crédit Mutuel Ribeauvillé  
10278 03400 00019307845 05  
PM 204 751 978 BF 681 Colmar

**Maître d'Ouvrage**

Ville de Ribeauvillé - 2, place de l'Hôtel de Ville - B.P. 50037 - 68152 RIBEAUVILLE Cedex  
Téléphone 03 89 73 20 00 - Télécopie 03 89 73 37 18

**Représentant du pouvoir adjudicateur** : Jean-Louis CHRIST - Député-Maire de Ribeauvillé.

**Maître d'œuvre** : NAOS architecture - 19, rue de Dunkerque - 67000 STRASBOURG

**Titulaire du marché** : Entreprise Laurent HASSE - 56, route de Guémar 68150 Ribeauvillé

**Procédure de marché.**

Procédure adaptée selon article 28 du CMP, notification du marché en date du 09/02 2015

Il a été convenu d'établir un avenant au marché susvisé et dans les conditions spécifiées ci-après.

**Article 1 : Objet de l'Avenant.**

<u>Devis descriptif et estimatif daté du 6 juillet 2016</u>	Montant :	1 505,00 € HT
Confection d'une assise en chêne sur le dispositif CF en plâtre à B/R+2 Habillages de gaines électriques : cadre et portillons en médium 22 mm ép.		
<u>Devis descriptif et estimatif daté du 25 octobre 2016</u>		1 823,00 € HT
<u>Total des travaux supplémentaires selon vérification ci-jointe</u>		24 175,00 € HT
<u>Total des moins values repérés au CCTP selon vérification ci-jointe</u>		-37 696,60 € HT
<b>BILAN des plus et moins values</b>		<b>-10 193,60 € HT</b>

**Article 2 : Nouveau montant du marché**

Du fait du présent avenant, le montant du marché est porté à :

Marché + avenant 1	126 150,75 € HT	151 380,90 € TTC
Avenant n° 2	-10 193,60 € HT	-12 232,32 € TTC
<b>Nouveau Montant</b>	<b>115 957,15 € HT</b>	<b>139 148,58 € TTC</b>

**Article 3 : Dispositions du marché**

Toutes les clauses et autres dispositions du marché restent en vigueur

**Article 4 : Exécution de l'Avenant.**

Le présent avenant établi en 1 exemplaire ne sera conclu définitivement et ne pourra recevoir exécution qu'après son approbation par l'autorité de tutelle. La signature des deux parties fait acte de notification.

Fait à Ribeauvillé le

Le titulaire, "lu et approuvé"  
(Cachet + signature)

Pour le Maire  
L'Adjoint délégué  
Louis ERBLAND



# NAOS architecture

Jean-Louis KIENTZEL - Jean-Claude DE CONTI - Jean SITTLER - Christine WEHNERT, *architectes d.p.l.g*

19 rue de Dunkerque - 67000 STRASBOURG tél : 03 88 61 30 13 fax : 03 88 61 49 49 - E-mail : sittler.naosarchi@orange.fr

Strasbourg, 20/04/2016.

Objet : Rénovation de la mairie de Ribeauvillé  
 Concerne : **Lot 04 menuiserie intérieure : AVENANT N° 2**  
 Destinataire : Bruno Goergler, Entreprise HASSE  
 Actualisé le : **26/10/2016**

		U	Quant.	PU HT	TOTAL
A.	<b>Travaux en plus-value réalisés par HASSE</b>				
	Travaux supplémentaires relevés sur chantier, chiffrés sur la base du CCTP				
I.	<b>Bâtiment B</b>				
I.a	<b>Sous-sol + RDC</b>				
	F et P de porte CF1/2H urbanisme-RDC dimensions standard 90/202,5 m cloison 10 cm	pce	1	1 200,00	1 200,00
	F et P de châssis vitrés urbanisme-RDC Châssis vitré de 250/40 cm ( voir pos. 3.1 page 16)	pces	2	600,00	1 200,00
6.1	Placard fermé de 140/210 cm	pce	1	1 120,00	1 120,00
I.b	<b>R+1</b>				
	F et P de portes CF1 h à 1 vantail dimensions standard 90/202,5 cm mur 80 cm	pces	2,00	1 450,00	2 900,00
	PV pour bandeaux électromagnétiques	pces	2,00	470,00	940,00
5.	Placard fermé				
5.1	PV pour condamnation des portillons par serrure à espagnolette 3 points	pces	18,00	40,00	720,00
8.	Placards fermés du Bureau B11 Placard 135/240/53 cm Placard 144/240/53 cm	pce	1,00 1,00	1 211,00 1 284,00	1 211,00 1 284,00
I.c	<b>R+2</b>				
	F et P de portes CF1/2 h à 1 vantail dimensions standard 90/202,5 m cloison 10 cm	pce	1,00	1 200,00	1 200,00
	PV pour bandeau d'arrêt électromagnétique	pces	1,00	470,00	470,00
	F et P de portes CF1 h à 1 vantail dimensions standard 90/202,5 cm mur 80 cm	pces	2,00	1 450,00	2 900,00
	PV pour bandeau d'arrêt électromagnétique	pces	2,00	470,00	940,00
II.	<b>Bâtiment C</b>				
II.a	<b>Sous-sol</b>				
	F et P de portes CF1 h à 1 vantail dimensions standard 90/202,5 cm mur 80 cm	pces	1,00	1 450,00	1 450,00
	PV pour bandeau d'arrêt électromagnétique	pces	2,00	470,00	940,00

II.c	<b>Niveau intermédiaire à +4,81 m</b> F et P de portes CF1/2 h à 1 vantail dimensions standard 90/202,5 m cloison 10 cm PV pour 3 panneaux en MDF moulurés	pce pce	1,00 1,00	1 200,00 250,00	1 200,00 250,00
II.d	<b>R+2</b> F et P de portes CF1/2 h à 2 vantaux tiercés entre circulation C21 et salle Beethoven entre circulation C21 et circulation C22 dimensions 130/202,5 m cloison 10 cm  F et P de portes CF1/2 h à 1 vantail entre salle Beethoven et office C24 dimensions 90/202,5 m cloison 10 cm	pces  pce	2,00  1,00	1 250,00  1 200,00	2 500,00  1 200,00
8.1	PV pour exécution de l'ensemble de l'escalier en chêne	ens	1,00	550,00	550,00
<b>Total intermédiaire travaux supplémentaires</b>					24 175,00
<b>Devis de travaux supplémentaires daté 06/07/2016</b> Bâtiment B R+1 Bureau B11 Devis de travaux supplémentaires du 06/07/2016 Confection et pose d'un meuble à étagères					890,00
Bâtiment B combles Confection, fourniture et pose d'une trappe de visite CF 90 mn					615,00
<b>Total intermédiaire</b>					1 505,00
<b>DEVIS ESTIMARIF ET QUANTITATIF daté 25/10/2016.</b> Mise en place de baguettes de finition (escalier) Réparation porte sous-sol Création d'un caisson en mdf sous-sol Mise en place de 4 ferme-portes Confection et pose d'une rampe sur escalier chêne Remontage des crémones					510,00 215,00 325,00 298,00 365,00 110,00
<b>Total du devis</b>					1 823,00
<b>Montant total des plus-values</b>					27 503,00

<b>B.</b>	<b>Travaux en moins : positions du CCTP non réalisées</b>				
I.	<b>Bâtiment B</b>				
I.a	<b>Sous-sol et RDC</b>				
3.1	Ensemble composé 1 porte pleine 90/202,5cm 1 châssis fixe vitré en imposte 530/96 cm	pce	-1	5 450,00	-5 450,00
3.2	Châssis vitré de 240/96 cm ht Entre circulation 3 et urbanisme	pce	-1	5 450,00	-5 450,00
4.	Façade de placard de 130/210 cm ht 2 portillons à la française entre circulation 3 et placard 1	pce	-1	850,00	PM

7.	Réalisation d'un écran de cantonnement	ml	-7,3	242,00	-1 766,60
8.1	Porte vitrée de 121/213 à 2 vantaux tiercés	pce	-1	2 620,00	-2 620,00
8.1.1	PV pour bandeau d'arrêt électromagnétique	pce	-1	470,00	-470,00
9.	Travaux imprévus/supplémentaires	forfait	-1	1 000,00	-1 000,00
I.b	<b>R+1</b>				
2.	F et P de portes CF1/2 h à 1 vantail				
2.2	dimensions standard 90/202,5 m mur 80 cm palier B15	pce	-1,00	1 200,00	-1 200,00
6.	placard fermé de 240/210 cm ht bureaux B11-B12	pce	-2,00	1 880,00	-3 760,00
11.	Travaux imprévus/supplémentaires <i>(déjà imputés à l'avenant n° 01)</i>	forfait	-1	1 000,00	PM
I.c	<b>R+2</b>				
1.	Facade technique PF 1/2 H sur ballon ECS				
	dimensions 80/200 cm ht	pce	-1,00	970,00	-970,00
1.1	PV pour moulures 3 panneaux	pce	-1,00	250,00	-250,00
3.2.1	PV pour repose du vantail ancien sur p. comble	ens	-1,00	200,00	-200,00
10.	Travaux imprévus/supplémentaires <i>(déjà imputés à l'avenant n° 01)</i>	forfait	-1	1 000,00	PM
II.	<b>Bâtiment C</b>				
II.a	<b>Sous-sol</b>				
	Travaux imprévus/supplémentaires	forfait	-1	500,00	-500,00
II.d	<b>R+2</b>				
1.	Déplacement d'un bloc-porte existant				
	Salle 1 Beethoven				
1.1	porte de 130/230 cm ht à 2 vantaux	pce	-1,00	500,00	-500,00
2.	Révision de portes existantes en bois				
	entre salle 1 Beethoven et office				
2.1	porte de 90/210 cm ht à 1 vantail	pce	-1,00	400,00	-400,00
4.4	F et P de portes PF 1/2H à 1 vantail				
	entre circulation C21 et C22				
	porte 100/210 cm ht cloison 20 cm	pce	-1,00	980,00	-980,00
11.	Travaux imprévus/supplémentaires	forfait	-1	2 000,00	-2 000,00
II.e	<b>R+3</b>				
1.	Révision de l'escalier commun existant en bois				
	Escalier C5 entre niveaux +11,57 et +14,95	ens.	-1,00	600,00	-600,00
2.	F et P de portes CF1/2 h à 1 vantail				
	dimensions 90/216 m mur 15 cm				
2.1	entre escalier C5 et dégagement	pce	-1,00	940,00	-940,00
2.1.1	PV pour dépose et évacuation porte existante	pce	-1,00	50,00	-50,00
2.2	dimension 90/202,5 cm ht cloison 10 cm				
	entre escalier C4 et circulation	pce	-1,00	940,00	-940,00

	PC n° 1 Plancher neuf en panneau-bois sur solives Bâtiment B, planchers des niveaux R+1 et R+2	m²	-170,00	45,00	-7 650,00
Montant total des moins-values					-37 696,60
<b>BILAN des plus et moins values € HT</b>					<b>-10 193,60</b>
Montant du marché + avenant N° 1 € HT					126 150,75
<b>Décompte final définitif € HT</b>					<b>115 957,15</b>

Maçonnerie  
Charpente  
Couverture  
Menuiserie  
Zinguerie

Laurent  
HASSE

Ribeauvillé le 25 octobre 2016

Ville de Ribeauvillé  
2 place de l'hôtel de Ville  
68150 RIBEAUVILLE

Architecte : NAOS – 19 Rue de Dunkerque 67 600 STRASBOURG  
Mail : [sittler.naosarchi@wanadoo.fr](mailto:sittler.naosarchi@wanadoo.fr)

Concerne le chantier :

Mairie

## DEVIS

### ESTIMATIF ET QUANTITATIF

Mise en place de baguettes de finition (escalier)	510.00
Réparation porte sous-sol	215.00
Création d'un caisson en mdf sous-sol	325.00
Mise en place de 4 fermes portes	298.00
Confection et pose d'une rampe sur escalier chêne	365.00
Remontage de crémones	110.00

OFFRE VALABLE 3 MOIS A COMPTER DE CE JOUR	TOTAL H.T	1 823.00
<u>Condition de paiement :</u> Acompte de 30 % à nous retourner avec le devis signé 50 % pendant les travaux, solde à réception de la facture Net sans escomptes et sans retenue de garantie <b>DATE ET SIGNATURE : (Bon pour accord)</b>	TVA 10 %	182.30
	TVA 20 %	
	<b>TOTAL DEVIS</b> (EUROS)	<b>2 005.30</b>

L'attestation de TVA 10 % doit être remplie par le client. Elle doit être complétée, signée et datée avant le commencement des travaux ou au plus tard avant la facturation et remise à l'entreprise prestataire des travaux. **En cas de non retour de celle-ci, une TVA de 20 % sera appliquée.**

*une Strasbourg le 26/10/2016*

56, route de Guémar  
68150 RIBEAUVILLE  
Tél. 03 89 73 62 93  
Fax 03 89 73 67 93

SIRET 394 751 978 00013 - 4399 C  
Banque CIC EST Ribeauvillé  
30087 33203 00039216101 79  
Banque Crédit Mutuel Ribeauvillé  
10278 03400 00019307845 05  
RM 394 751 978 RE 681 Colmar  
TVA FR 18394751978

*J. Sittler* NAOS architecture sàrl  
19, rue de Dunkerque - 67000 STRASBOURG  
Tél : 03 88 61 55 92 - Fax : 03 88 61 49 49

Maçonnerie  
Charpente  
Couverture  
Menuiserie  
Zinguerie

Laurent  
HASSE

Ribeauvillé le 6 juillet 2016

Ville de Ribeauvillé  
2 place de l'hôtel de Ville  
68150 RIBEAUVILLE

Architecte : NAOS – 19 Rue de Dunkerque 67 600 STRASBOURG  
Mail : [sittler.naosarchi@wanadoo.fr](mailto:sittler.naosarchi@wanadoo.fr)

Concerne le chantier : Mairie de Ribeauvillé

## DEVIS

### ESTIMATIF ET QUANTITATIF

Salle B11 :

Confection et pose d'un meuble à étagères 890.00

Partie combles :

Confection, fourniture et pose d'une trappe de visite CF 90 min 615.00

OFFRE VALABLE 3 MOIS A COMPTER DE CE JOUR	TOTAL H.T	1 505.00
<u>Condition de paiement :</u> Acompte de 30 % à nous retourner avec le devis signé 50 % pendant les travaux, solde à réception de la facture Net sans escomptes et sans retenue de garantie <b>DATE ET SIGNATURE : (Bon pour accord)</b>	TVA 10 %	
	TVA 20 %	301.00
	<b>TOTAL TTC</b>	<b>1 806.00</b>
<b>TOTAL DEVIS(EUROS)</b>		<b>1 806.00</b>

56, route de Guémar  
68150 RIBEAUVILLE  
Tél. 03 89 73 62 93  
Fax 03 89 73 67 93

SIRET 394 751 978 00013 - 4399 C  
Banque CIC EST Ribeauvillé  
30087 33203 00039216101 79  
Banque Crédit Mutuel Ribeauvillé  
10278 03400 00019307845 05  
RM 394 751 978 RE 681 Colmar  
TVA FR 18394751978

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION  
**HASSE**  
56, route de Guémar  
68150 RIBEAUVILLE  
Tél. 03 89 73 62 93  
Fax 03 89 73 67 93  
SIRET 394 751 978 00013

*m à Strasbourg le 26/10/2016*

**NAOS architecture sàrl**  
19, rue de Dunkerque - 67000 STRASBOURG  
Tél : 03 88 61 55 92 - Fax : 03 88 61 49 49

**Maître d'Ouvrage**

Ville de Ribeauvillé - 2, place de l'Hôtel de Ville - B.P. 50037 - 68152 RIBEAUVILLE Cedex  
Téléphone 03 89 73 20 00 - Télécopie 03 89 73 37 18

**Représentant du pouvoir adjudicateur** : Jean-Louis CHRIST - Député-Maire de Ribeauvillé.

**Maître d'œuvre** : NAOS architecture - 19, rue de Dunkerque - 67000 STRASBOURG

**Titulaire du marché** : DIPOL SA - 1, rue de la Batterie - 67118 Geispolsheim-Gare

**Procédure de marché.**

Procédure adaptée selon article 28 du CMP, notification du marché en date du ..... 2015  
Il a été convenu d'établir un avenant au marché susvisé et dans les conditions spécifiées ci-après.

**Article 1 : Objet de l'Avenant.**

<u>Devis n° 16/127</u> Carrelage mural blanc du WC C/R+2	Montant :	339,53 € HT
<u>Devis n° 16/182</u> Faïence toute périphérie local ménage à B/RDC	Montant :	362,16 € HT
<u>Travaux en moins relevé au CCTP</u> 6. page 10 Travaux imprévus 3. Page 11 Revêtement mural laverie	Montant :	-1 327,75 € HT -1 000,00 -327,75

**Article 2 : Nouveau montant du marché**

Du fait du présent avenant, le montant du marché est porté à :

Marché + avenant n° 1	8 783,38 € HT	10 540,06 € TTC
Avenant n° 2	-626,06 € HT	-751,27 € TTC
Nouveau Montant	8 157,32 € HT	9 788,78 € TTC

**Article 3 : Dispositions du marché**

Toutes les clauses et autres dispositions du marché restent en vigueur

**Article 4 : Exécution de l'Avenant.**

Le présent avenant établi en 1 exemplaire ne sera conclu définitivement et ne pourra recevoir exécution qu'après son approbation par l'autorité de tutelle. La signature des deux parties fait acte de notification.

Fait à Ribeauvillé le

Le titulaire, "lu et approuvé"  
(Cachet + signature)

Pour le Maire  
L'Adjoint délégué  
Louis ERBLAND

VILLE DE RIBEAUVILLE  
2, Place de l'Hôtel de Ville  
68152 RIBEAUVILLE

Geispolsheim-Gare, le 10 mai 2016

**DEVIS n° 16/127**

Concerne : Travaux de Carrelage supplémentaires à réaliser pour la  
Mise en conformité partielle du Bât B  
2, place de l'Hôtel de Ville  
Lot 05 CARRELAGE

à RIBEAUVILLE

DESIGNATION	QUANTITE	P.U. HT	TOTAL	
<p>R+2</p> <p>Fourniture et pose carrelage mural 20/20 blanc mat dans le WC Rdc sur une hauteur de 1,50 m et en périphérie du bâtiment C</p> <p><del>Un panneau de 1,20 x 1,50 dans le local ménage</del></p> <p>↑ se trouve dans le CCTP pvs 5. page 9</p>	m <sup>2</sup>	11,25	30,18€	339,53€
<b>TOTAL HT</b>			<b>339,53€</b>	
<b>TVA 20,00%</b>			<b>67,91€</b>	
<b>TOTAL TTC</b>			<b>407,43€</b>	

Devis valable pour une durée de 3 mois.

En cas d'accord, nous vous prions de bien vouloir nous retourner **une copie du présent devis signé**, pour commande et exécution des travaux.  
Par avance, nous vous en remercions.

J.-D. DIPOL  
PDG

Norme Afnor NF P03-001

ou le 20/10/2016

  
**NAOS architecture** s.r.l.  
19, rue de Dunkerque - 67000 STRASBOURG  
Tél : 03 88 61 55 92 - Fax : 03 88 61 49 49

1 rue de la Batterie  
67118 GEISPOLSHHEIM-GARE  
Tél : 03.88.66.77.39 Fax : 03.88.67.53.24



VILLE DE RIBEAUVILLE  
2, Place de l'Hôtel de Ville  
68152 RIBEAUVILLE

Geispolsheim-Gare, le 23 juin 2016

**DEVIS n° 16/182**

Concerne : Travaux de Carrelage supplémentaires à réaliser pour la  
Mise en conformité partielle du Bât B  
2, place de l'Hôtel de Ville  
Lot 05 CARRELAGE

à RIBEAUVILLE

DESIGNATION	QUANTITE		P.U. HT	TOTAL
Fourniture et pose de faïence complémentaire toute périphérie dans le local ménage	m <sup>2</sup>	12,00	30,18€	362,16€
			<b>TOTAL HT</b>	<b>362,16€</b>
			<b>TVA 20,00%</b>	<b>72,43€</b>
			<b>TOTAL TTC</b>	<b>434,59€</b>

Devis valable pour une durée de 3 mois

En cas d'accord, nous vous prions de bien vouloir nous retourner **une copie du présent devis signé**, pour commande et exécution des travaux. Par avance, nous vous en remercions.

J.-D. DIPOL  
PDG

Norme Afnor NF P03-001

ou le 20/10/2016

*J. F. AOS*  
AOS architecture sàrl  
1, rue de Dunkerque - 67000 STRASBOURG  
tél : 03 88 61 55 92 - Fax : 03 88 61 49 49

1 rue de la Batterie  
67118 GEISPOLSHHEIM-GARE  
tél : 03.88.66.77.39 Fax : 03.83.67.93.24

**Maître d'Ouvrage**

Ville de Ribeauvillé - 2, place de l'Hôtel de Ville - B.P. 50037 - 68152 RIBEAUVILLE Cedex  
Téléphone 03 89 73 20 00 - Télécopie 03 89 73 37 18

**Représentant du pouvoir adjudicateur** : Jean-Louis CHRIST - Député-Maire de Ribeauvillé.

**Maître d'œuvre** : NAOS architecture - 19, rue de Dunkerque - 67000 STRASBOURG

**Titulaire du marché** : SINGER Parquets - 1, rue de la Poste 68140 Griesbach-au-Val

**Procédure de marché.**

Procédure adaptée selon article 28 du CMP, notification du marché en date du 9 février 2015

Il a été convenu d'établir un avenant au marché susvisé et dans les conditions spécifiées ci-après.

**Article 1 : Objet de l'Avenant.**

Travaux en plus selon devis du 20/07/2016 Montant : 5 121,48 € HT

Il s'agit dans la salle Beethoven de déposer le vieux plancher en sapin, de mettre à niveau le solivage et de poser des panneaux de particules.

Travaux en plus selon devis du 09/09/2016

Il s'agit d'habiller en chêne les marches de la deuxième volée de l'escalier B1 entre le RdC et le premier étage du bâtiment B 2 025,00 € HT

Travaux en plus selon devis du 04/10/2016

Ponçage huilage escalier C2 1 311,00 € HT

Travaux en moins selon récapitulation jointe

Montant : -767,82 € HT

Il s'agit de travaux repérés dans le CCTP du lot 06 qui ne seront pas réalisés

Récapitulation des travaux en plus et en moins : 7 689,66 € HT

**Article 2 : Nouveau montant du marché**

Du fait du présent avenant, le montant du marché est porté à :

Marché + avenant 1	36 721,00 € HT	44 065,20 € TTC
Avenant n° 2	7 689,66 € HT	9 227,59 € TTC
Nouveau Montant	44 410,66 € HT	53 292,79 € TTC

**Article 3 : Dispositions du marché**

Toutes les clauses et autres dispositions du marché restent en vigueur

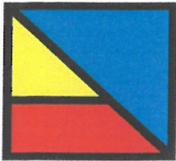
Article 4 : Exécution de l'Avenant.

Le présent avenant établi en 1 exemplaire ne sera conclu définitivement et ne pourra recevoir exécution qu'après son approbation par l'autorité de tutelle. La signature des deux parties fait acte de notification.

Fait à Ribeauvillé le

Le titulaire, "lu et approuvé"  
(Cachet + signature)

Pour le Maire  
L'Adjoint délégué  
Louis ERBLAND



Strasbourg26/10/2016

Objet : Rénovation de la mairie de Ribeauvillé

Concerne : Lot 06 parquet

## AVENANT 02 - RECAPITULATION DES TRAVAUX EN PLUS ET EN MOINS.

Position	Désignation	U	Quant.	PU HT	TOTAL
CCTP	<b>A Travaux en plus au lot 06 parquet</b>				
	<b>DEVIS DU 20/07/2016</b>				
	1. Dépose				
	Dépose de plancher sapin ancien et évacuation				
	- Circulation C21		8,80		
	- Salle Beethoven		71,60		
	Total		80,40		
		m <sup>2</sup>	80,40	17,75	1 427,10
	2. Panneaux de particules				
	Reprise du solivage, consolidation, mise à niveau				
	F et P de panneaux de particules "marine" 22mm		80,40	45,95	3 694,38
	TOTAL devis 20/07/16 € HT				5 121,48
	<b>DEVIS du 08/09/2016</b>				
	Bâtiment B, habillage de l'escalier				
	Nettoyage et préparation du support				
	Sur marches, F et P de parquet en chêne 15mm	pces	9,00	225,00	2 025,00
	TOTAL devis 08/09/16 € HT				2 025,00
	<b>DEVIS du 04/10/2016</b>				
	3. Ponçage et application d'une huile de finition satinée				
	3.1 Sur marches et contremarches				
	- Localisation : escalier C2 entre RDC et R+1	pces	19,00	69,00	1 311,00
	TOTAL devis 04/10/2016 € HT				1 311,00
	Total € HT des travaux en plus lot parquet				8 457,48

<b>B Travaux en moins au lot 06 parquet</b> Repérés au CCTP du lot 06.					
<b>I. BATIMENT B</b>					
I.a Sous-sol + RDC					
3. Ponçage et application d'une huile de finition satinée					
3.1	- sur marches et contremarches Localisation : escalier entre RDC et R+1(2e volée)	ml	-9,90	54,00	-534,60
<b>II. BATIMENT C</b>					
II.c R+3					
1. Ponçage et application d'une huile de finition satinée					
	- Localisation : surfaces courantes - palier d'arrivée au niveau +11,57	m <sup>2</sup>	-7,80	29,90	-233,22
Total € HT des travaux en moins					-767,82

<b>TOTAL des plus et moins values € HT</b>	<b>7 689,66</b>
TVA 20%	1 537,93
<b>TOTAL € TTC</b>	<b>9 227,59</b>

L'architecte : Jean SITTLER.

1, rue de la Poste  
68140 GRIESBACH-AU-VAL

Tél. 03.89.77.33.67  
Fax 03.89.77.04.27

VILLE DE RIBEAUVILLÉ

2 Place de l'Hôtel de Ville

68152 RIBEAUVILLÉ

Griesbach, le 4 Octobre 2016

DEVIS

Concernant travaux de parquet à exécuter lors de la Mise en Conformité partielle du bâtiment B et d'une partie du bâtiment C de la Mairie de RIBEAUVILLÉ.

*Lot 6 PARQUET.*

PLUS VALUE AU MARCHÉ DE BASE.

I. / BÂTIMENT C

I.a / RDC R + 1

1. / PONCAGE HUILAGE ESCALIER

Ponçage soigné aux différents abrasifs, application d'un isolateur "Bouche-Pores", léger égrenage et application d'huile spéciale parquet.

Marches et contremarches.

*Escalier RDC + R+1.*

19,00 unités à	69,00 € HT.=	1 311,00
Total H.T. €		1 311,00
T.V.A. 20,00%		262,20
Total T.T.C. €		1 573,20

"Bon pour Travaux" (manuscrit) :

Date :

Le Client :

Courtoisement Vôtre,

J.SINGER

*m le 26/10/2016*



NAOS architecture sàrl  
19, rue de Dunkerque - 67000 STRASBOURG  
Tél : 03 88 61 55 92 - Fax : 03 88 61 49 49

1, rue de la Poste  
68140 GRIESBACH-AU-VAL

Téi. 03.89.77.33.67  
Fax 03.89.77.04.27

VILLE DE RIBEAUVILLÉ

2 Place de l'Hôtel de Ville

68152 RIBEAUVILLÉ

Griesbach, le 20 Juillet 2016

## DEVIS

Concernant travaux de parquet à exécuter lors de la Mise en Conformité partielle du bâtiment B et d'une partie du bâtiment C de la Mairie de RIBEAUVILLÉ.

**Lot 6 PARQUET.**

## PLUS VALUE AU MARCHÉ DE BASE.

### 1. / DÉPOSE

Dépose de plancher sapin ancien et évacuation de la totalité à la déchetterie.

Circulation - C21	8,80 m <sup>2</sup>
Salle Beethoven - C23	71,60 m <sup>2</sup>

---

80,40 m <sup>2</sup> à	17,75 € HT.=	1 427,10
------------------------	--------------	----------

### 2. / PANNEAUX DE PARTICULES

Reprise du solivage existant, consolidation et mise à niveau par calfeutrement.

Fourniture et pose de panneaux de particules qualité "MARINE", de 22mm d'épaisseur, assemblés à rainures et languettes, compris toutes découpes et ajustages.

Préparations pour recevoir le nouveau parquet.

---

80,40 m <sup>2</sup> à	45,95 € HT.=	3 694,38
------------------------	--------------	----------

---

Total H.T. €	5 121,48
--------------	----------

T.V.A. 20,00%	1 024,30
---------------	----------

---

Total T.T.C. €	6 145,78
----------------	----------

---

"Bon pour Travaux" (manuscrit) :

Date :

20/10/2016

Le Client :

 AOS architecture sàrl

www.singer-parquets.com - 67000 STRASBOURG  
contact@singer-parquets.com - Tél : 03 88 61 55 92 - Fax : 03 88 61 49 49

Courtoisement Vôtre,

J.SINGER

# PARQUETS

1, rue de la Poste  
68140 GRIESBACH-AU-VAL

Tél. 03.89.77.33.67  
Fax 03.89.77.04.27

VILLE DE RIBEAUVILLÉ

2 Place de l'Hôtel de Ville

68152 RIBEAUVILLÉ

Griesbach, le 8 Septembre 2016

DEVIS

Concernant travaux de parquet à exécuter lors de la Mise en Conformité partielle du bâtiment B et d'une partie du bâtiment C de la Mairie de RIBEAUVILLÉ.

**Lot 6 PARQUET.**

PLUS VALUE AU MARCHÉ DE BASE.

I. / BÂTIMENT B

I.a / SOUS-SOL + RDC

1. / HABILLAGE ESCALIER

Nettoyage et préparation du support pour recevoir le nouveau parquet.

Sur marches d'escalier, fourniture et pose de parquet massif en **CHÊNE** de 15mm d'épaisseur, largeur lames 105mm, posé en bâtons rompus, compris toutes découpes et ajustages.

9,00 unités à	225,00 € HT.=	2 025,00
Total H.T. €		2 025,00
T.V.A. 20,00%		405,00
<b>Total T.T.C. €</b>		<b>2 430,00</b>

"Bon pour Travaux" (manuscrit) :

Date : 26/10/2016

Le Client :

*J. Jotter*  
NAOS architecture sàrl  
19, rue de Dunkerque - 67000 STRASBOURG  
Tél : 03 88 61 55 92 - Fax : 03 88 61 49 49

www.singer-parquets.com  
contact@singer-parquets.com

Courtoisement Vôtre,  
SINGER  
J.SINGER rue de la Poste  
68140 GRIESBACH-AU-VAL  
PARQUETS

# PARQUETS

**Maître d'Ouvrage**

Ville de Ribeauvillé - 2, place de l'Hôtel de Ville - B.P. 50037 - 68152 RIBEAUVILLE Cedex  
Téléphone 03 89 73 20 00 - Télécopie 03 89 73 37 18

**Représentant du pouvoir adjudicateur** : Jean-Louis CHRIST - Député-Maire de Ribeauvillé.

**Maître d'œuvre** : NAOS architecture - 19, rue de Dunkerque - 67000 STRASBOURG

**Titulaire du marché** : STIHLE frères - ZA - 7, rue de la Fecht 68230 WIHR-AU-VAL.

**Procédure de marché.**

Procédure adaptée selon article 28 du CMP, notification du marché en date du ..... 2015  
Il a été convenu d'établir un avenant au marché susvisé et dans les conditions spécifiées ci-après.

**Article 1 : Objet de l'Avenant.**

<u>Devis estimatif n° 11604016.</u>	Montant :	662,53 € HT
Divers travaux imprévus		

**Article 2 : Nouveau montant du marché**

Du fait du présent avenant, le montant du marché est porté à :

Marché + avenant 1	27 814,28 € HT	33 377,14 € TTC
Avenant n° 2	662,53 € HT	795,04 € TTC
Nouveau Montant	28 476,81 € HT	34 172,17 € TTC

**Article 3 : Dispositions du marché**

Toutes les clauses et autres dispositions du marché restent en vigueur

**Article 4 : Exécution de l'Avenant.**

Le présent avenant établi en 1 exemplaire ne sera conclu définitivement et ne pourra recevoir exécution qu'après son approbation par l'autorité de tutelle. La signature des deux parties fait acte de notification.

Fait à Ribeauvillé le

Le titulaire, "lu et approuvé"  
(Cachet + signature)

Pour le Maire  
L'Adjoint délégué  
Louis ERBLAND

Z.A. - 7 Rue de la Fecht  
68230 WIHR-AU-VAL

Tél. 03 89 71 09 19  
Fax 03 89 71 10 75

Internet : [www.stihle-freres.fr](http://www.stihle-freres.fr)  
E-Mail : [info@stihle-freres.fr](mailto:info@stihle-freres.fr)

**RIBEAUVILLE (VILLE DE)**  
**MAIRIE**  
**BP 50037**  
**2 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE**  
  
**68152 RIBEAUVILLE CEDEX**

**DEVIS ESTIMATIF**

**11604016**

Le 6-4-2016

Page 1

LOTS	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	TOTAL HT
MR/AB	<u>Travaux supplémentaires déjà réalisés</u>				
	<b>CONCERNE :</b> <b>MAIRIE DE RIBEAUVILLE</b>				
	Travaux de manutention des radiateurs dépose/repose, afin de mettre en chauffe le bâtiment lors de l'hiver 2015	ENS	1,00	310,64	310,64
	Suppression et condamnation d'une attente EF+EV au niveau R+2 du bâtiment B	ENS	1,00	169,07	169,07
	Dépose de l'ancienne conduite en fonte dans le plafond de la tribune du théâtre	ENS	1,00	182,82	182,82
	***** VALIDITE DE NOTRE OFFRE : 3 MOIS ***** LE CLIENT (OU LE SIGNATAIRE) DECLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE INSCRITES AU VERSO DE LA PREMIERE PAGE DU DEVIS ET LES ACCEPTER COMME PARTIE DU CONTRAT ***** LA TVA A ACQUITTER SUBIRA LES VARIATIONS				

LOTS	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	TOTAL HT
	<p>EVENTUELLES DECOULANT DES DISPOSITIONS LEGISLATIVES OU REGLEMENTAIRES EN VIGUEUR ***** Assurance professionnelle : assurance décennale obligatoire BTPlus, soucrite auprès d'AXA IARD Agence Jonas SUTER, 108, route de Bâle à 68000 COLMAR TEL : 03 89 41 36 36 Mail : agence.suter@axa.fr Valable en France métropolitaine *****</p>				

En Euros

MONTANT HT	TVA	MONTANT TVA	MONTANT TTC
662,53	20,00	132,51	795,04

NAOS architecture sàrl  
19, rue de Dunkerque - 67000 STRASBOURG  
Tél : 03 88 61 55 92 - Fax : 03 88 61 49 49

STIHLÉ Frères S.A.S.  
Chargé d'affaires  
Marc REINSTETTEL

Bon pour accord

2611012016

Montant Total TTC en Euros

795,04

Le client :





DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES  
PUBLIQUES DU HAUT-RHIN  
Pôle gestion publique

Division France Domaine

Cité administrative Bât J - 3, rue Fleischhauer  
68026 COLMAR CEDEX  
Courriel: ddfip68.pgp.domaine@dgfip.finances.gouv.fr  
Réception sur rendez-vous

**AVIS DU DOMAINE  
( valeur vénale )**

N° 7300 V

Mod. V

Pour nous joindre :  
Enquêteur : Sébastien PAFFENHOFF.  
Téléphone : 03.89.24.86.07  
Télécopie : 03.89.24.81.48  
Courriel : sebastien.paffenhoff@dgfip.finances.gouv.fr

MAIRIE DE  
25 OCT. 2016  
RIBEAUVILLE

Réf. : 2016-269V0902

**CESSION AMIABLE**

1. **Service consultant** : Mairie de Ribeauvillé – 2 Place de l'hôtel de Ville – BP 50 037 – 68 152 Ribeauvillé Cédex.
2. **Date de la consultation** : Lettre du 09/09/2016 reçue le 19/09/2016.
3. **Opération soumise au contrôle (objet et but)** : Cession
4. **Propriétaire présumé** : COMMUNE DE RIBEAUVILLE
5. **Description sommaire de l'immeuble compris dans l'opération** :

*Commune de RIBEAUVILLE*

SECTION	PARCELLE	ADRESSE	SURFACE
36	126	HAUSBERG	0,92 are

L'évaluation porte sur une petite parcelle non bâtie de configuration rectangulaire, apparemment en nature de jardin.

La parcelle est contiguë à un immeuble bâti.

Situation : isolée, dans un hameau.

5a. **Photos**

voir dossier papier

**6. Urbanisme - Situation au plan d'aménagement - Zone de plan - C.O.S. - Servitudes - État du sous-sol - Éléments particuliers de plus-value et de moins-value - Voies et réseaux divers :**

Zone A secteur Aa du PLU adopté en juillet 2015 par le conseil municipal.

Zone naturelle avec extensions des bâtiments et constructions soumises à conditions.

**7. Origine de propriété :** Cf. Livre foncier.

**8. Situation locative :** bien estimé libre.

**9. Valeur vénale de l'immeuble ou du droit cédé :**

**- DETERMINATION DE LA VALEUR VENALE ACTUELLE :**

Compte tenu de la nature des biens à évaluer, de leur situation, de leurs caractéristiques ainsi que des éléments d'appréciation dont dispose France Domaine sur le marché local de biens comparables, la valeur vénale du bien concerné d'une surface globale de **0,92 are** est estimée à :

**200 € ( Deux cents euros ).**

**10. Durée de validité de l'avis :** un an

**11. Observations particulières :**

L'évaluation contenue dans le présent avis correspondant à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation de France Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai d'un an ou si elle intervenait après une modification de la réglementation de l'urbanisme.

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques.

A Colmar, le 20/10/2016

*Pour le directeur départemental des  
finances publiques,  
et par délégation,*



Sébastien PAFFENHOFF  
Inspecteur des Finances Publiques

Département :  
HAUT RHIN

Commune :  
RIBEAUVILLE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
COLMAR  
SERVICE du CADASTRE Cité  
Administrative Bât. J 68026  
68026 COLMAR Cedex  
tél. 03 89 24 81 03 - fax 03 89 24 81 10  
cdif.colmar@dgfip.finances.gouv.fr

Section : 36  
Feuille : 000 36 01

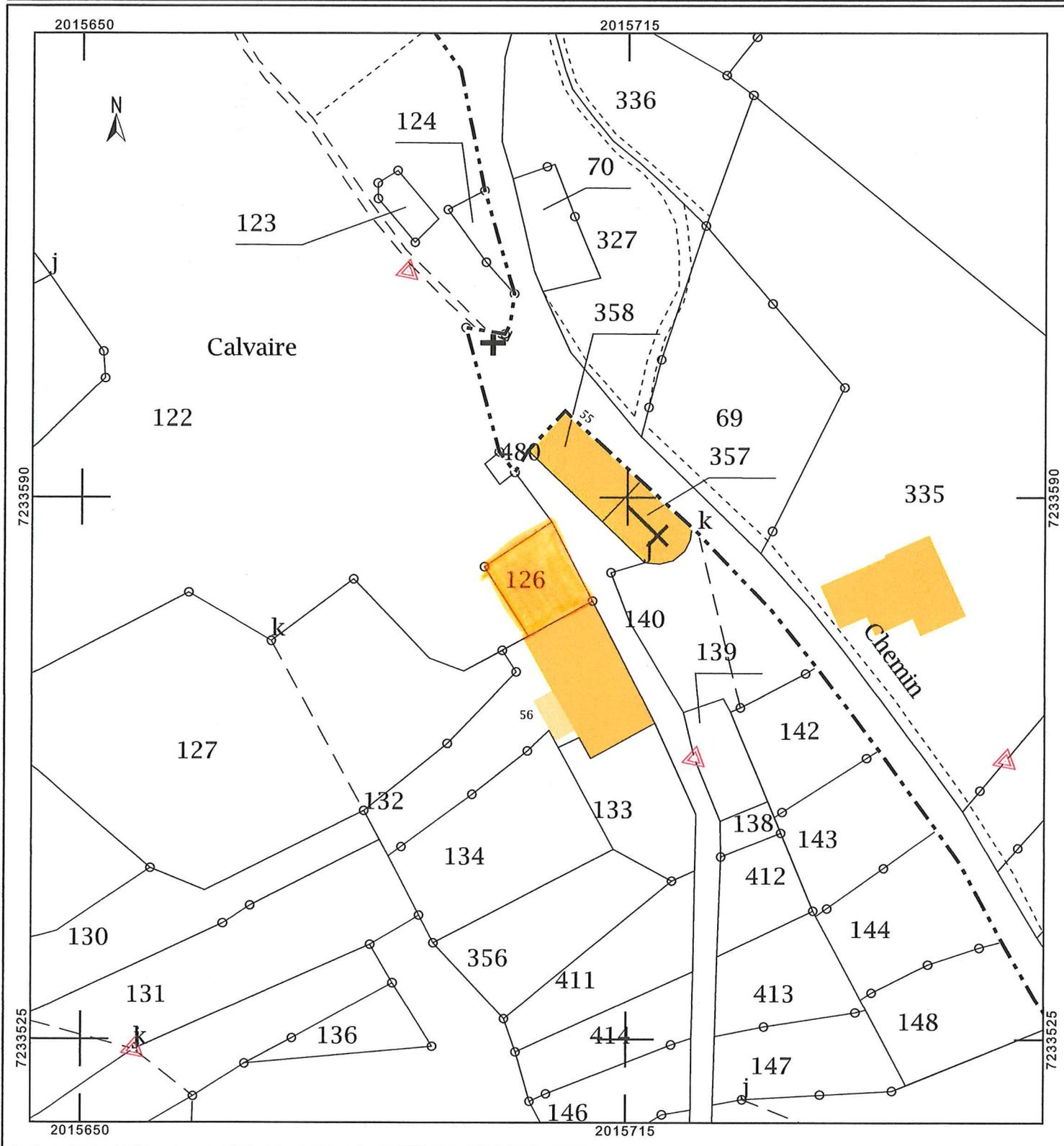
Échelle d'origine : 1/2000  
Échelle d'édition : 1/650

Date d'édition : 31/10/2016  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48  
©2016 Ministère des Finances et des  
Comptes publics

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr





# COMPTE RENDU DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Avis du Comité Technique en date du .....  
Date de la convocation à l'entretien : ...../...../.....  
Date de l'entretien professionnel : ...../...../.....

Année : .....

## **AGENT EVALUE**

Nom et Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Catégorie : A / B / C Grade : .....

Situation statutaire :  titulaire  stagiaire  contractuel

Direction/Service : .....

Poste occupé (joindre la fiche de poste) : .....

Durée hebdomadaire :  TC  TNC: ...../35ème  TP: quotité

## **EVALUATEUR** (supérieur hiérarchique direct)

Nom : .....

Prénom : .....

Fonctions : .....

La fiche de poste a-t-elle évolué depuis l'année précédente?

Non

Oui (si oui, indiquer les changements)

.....  
.....  
.....

Appréciation impossible (absence pour indisponibilité physique, congé parental, disponibilité, autres)

.....

## **I/ CRITERES :**

<b>CRITERES</b>	<b>Sans objet</b>	<b>A améliorer (insuffisant)</b>	<b>En voie d'acquisition (progrès en course)</b>	<b>Acquis</b>	<b>Maîtrisé</b>	<b>Observations</b>
<b>Résultats professionnels obtenus</b>						
Sens de l'organisation et autonomie						
Conscience professionnelle et rigueur						
Qualité de réalisation						
<b>Compétences professionnelles</b>						
Connaissances réglementaires et techniques						
Maîtrise de l'outil de travail et savoir faire						
Acquis de l'expérience et capacité d'adaptation						
<b>Qualités relationnelles et manière de servir</b>						
Relation avec les collègues						
Relation avec la hiérarchie						
Relation avec les usagers et les partenaires extérieurs						
<b>Capacité d'encadrement ou d'expertise</b>						
Esprit d'équipe et motivation de l'équipe						
Conduite de projets et direction opérationnelle						
Empathie et faculté d'écoute						

## **II/ OBJECTIFS DE LA COLLECTIVITE :**

(Objectifs généraux à détailler)

.....

.....

**III/ OBJECTIFS DE L'ANNEE PRECEDENTE :**

(Faits marquants, modifications dans le service, le poste, les outils, les responsabilités....)

<b>Objectifs</b>	<b>Réalisation des objectifs</b>
-	-
-	-
-	-

**IV/ DETERMINATION DES OBJECTIFS ANNUELS :**

(Détailler)

<b>Objectifs du service/ projet(s) pour l'année à venir</b>

<b>Objectifs pour l'agent</b>	<b>Conditions de réussite Moyens à mettre en œuvre</b>

**V/ CONNAISSANCES ACQUISES :**

<b>Descriptif de l'expérience</b>	<b>Compétences acquises</b>

**VI/ FORMATIONS :**

1) Formations effectuées sur l'année précédente :

<b>Évalué</b>	<b>Bilan de l'évaluateur</b>

2) Formations envisagées (par rapport aux missions et compétences à acquérir et au projet professionnel) :

<b>Évalué</b>	<b>Évaluateur</b>

## VII/ EVOLUTION DE CARRIERE :

Evolutions souhaitées	Évalué	Avis de l'évaluateur
Evolution des fonctions souhaitées dans le poste actuel		
Evolution de carrière (avancement, promotion interne, concours)		
Si mobilité professionnelle envisagée, vers quel type de poste		

### APPRECIATION GENERALE DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT :

Etabli le ...../...../.....

Nom, prénom et qualité du signataire :

Signature :

#### Observations éventuelles du Directeur Général des Services

Etabli le ...../...../.....

Nom, prénom

Signature :

#### Observations éventuelles de l'autorité territoriale

Etabli le le ...../...../.....

Nom, prénom et qualité

Signature :

#### Notification à l'intéressé(e) Observations éventuelles

Etabli le le ...../...../.....

Nom, prénom

Signature :

#### Commissions Administratives Paritaires du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin

#### Demande de révision du compte rendu :

Article 7 du décret n° 2014-1526 du 16 décembre 2014

- Auprès de l'**autorité territoriale** (dans un délai de 15 jours francs après la notification à l'agent du compte rendu).  
L'autorité territoriale notifie sa réponse dans un délai de 15 jours à compter de la date de réception de la demande de révision.
- Auprès de la **Commission Administrative Paritaire** (dans un délai de 1 mois à compter de la date de notification de la réponse par l'autorité territoriale).  
L'autorité territoriale communique à l'agent le compte rendu définitif qui en accuse réception.

#### Recours contentieux :

Auprès du Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.